

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 avril 2025

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS283

présenté par

Mme Dogor-Such, M. Bentz, M. Bernhardt, M. Casterman, M. Dussausaye, M. Florquin,
M. Frappé, Mme Hamelet, Mme Loir, Mme Lorho, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé,
M. Odoul, Mme Pollet et Mme Ranc

ARTICLE 10

Supprimer l'alinéa 17.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce n'est pas du droit normatif. Ou bien cela doit figurer dans la stratégie décennale et cela n'a pas sa place ici. Ou bien la stratégie décennale n'est que du droit déclamatoire.